



## Mutation professionnelle

Par **Bart97417**, le **09/02/2025 à 13:25**

Bonjour,

Je suis un père de famille de 3 enfants âgés de 3 à 6ans.

Je suis dans la fonction publique et souhaiterais me rapprocher d'eux.

En effet j'exerce dans l'hexagone et ils vivent dans les Dom.

Y aurait-il possibilité de me rapprocher d'eux?

Par **jodelariege**, le **09/02/2025 à 14:03**

bonjour

vous pouvez toujours faire une demande de mutation en suivant la procédure ci dessous

attention qui dit demande ne dit pas obligatoirement acceptation;il faut qu'il y ait un poste de libre ou en création

lisez aussi au chapitre : " quelles sont les mutations prioritaires?"